



## RIDORET ENERGIE

(Siret : 90495805500033)

M. RIDORET

Square de l'Industrie  
87220 FEYTIAT

Entreprise titulaire de la qualification

### QualiPV module Élec (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau d'une puissance inférieure à 36 kWc (compétence électrique)

Période couverte par le certificat : 19 mars 2022 au 19 mars 2023

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 09/03/2022 : H73496K 1244000/001 589346 - SMA BTP (Paris)

- décennale au 09/03/2022 : H73496K 1244000/001 589346 - SMA BTP (Paris)

### QualiPV module Bât (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau (compétence intégration au bâti)

Période couverte par le certificat : 17 mars 2022 au 17 mars 2023

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 09/03/2022 : H73496K 1244000/001 589346 - SMA BTP (Paris)

- décennale au 09/03/2022 : H73496K 1244000/001 589346 - SMA BTP (Paris)



### Numéro QualiPV : QPV/66975

Forme juridique : SAS

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 19 mars 2022

**Gaël Parrens,**  
Président de l'instance de qualification

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 0049



**QualiPV** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Quali'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPV n° 009007204 déposée dans les classes 9, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 19 mars 2024 pour QualiPV module Élec (probatoire), 17 mars 2024 pour QualiPV module Bât (probatoire)